



Consultation Regionale pour JEUNES, PAIX ET SECURITE

L'Afrique de l'Ouest et du Centre

Cotonou, 11 - 13 Septembre 2017

**** APPEL AUX CANDIDATURES ****

Le 9 décembre 2015, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté unanimement la résolution 2250 sur la Jeunesse, la Paix, et la Sécurité (JPS). Cette résolution est la première à reconnaître le rôle important et bénéfique des jeunes femmes et des jeunes hommes dans le maintien et la consolidation de la paix et de la sécurité.

Les résolutions « Sustaining Peace », adoptées en Avril 2016, mentionnent explicitement UNSCR 2250 et réaffirment « le rôle important de la jeunesse pour la prévention et la résolution de conflits ainsi que comme aspect clé des efforts durables et inclusifs de maintien de la paix », et demande aux « Etats Membres et entités appropriées des Nations Unies de se pencher sur des moyens d'augmenter la participation inclusive de la jeunesse dans les efforts du maintien et de consolidation de la paix (...) ».

Suite à cet engagement, Les Nations Unies Organisent une consultation régionale sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui se tiendra du 11-13 Septembre 2017 à Cotonou, au Benin. Les conclusions des consultations régionales alimenteront le rapport de progrès sur la Jeunesse, la Paix, et la Sécurité en surlignant les contributions des jeunes.

Dans cet appel aux candidatures, vous trouvez plus d'informations sur les critères requis pour participer ainsi que les documents à fournir pour compléter votre candidature (lire attentivement la guide de candidature ci-jointe).

Les jeunes personnes intéressées par cette opportunité peuvent envoyer les documents requis jusqu'au **18 aout 2017** aux adresses email suivants : valentina.bianchini@undp.org; irene.bronzini@unv.org;

CRITERES D'ELIGIBILITE:

Pour participer à la consultation régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, vous devez remplir les critères suivants :

- Les candidats doivent avoir entre 18 et 29 ans au moment de la consultation.
- Les candidats doivent pouvoir comprendre et parler clairement l'Anglais et/ou le Français.

- Tous les applicant doivent être un citoyen qui réside actuellement dans les pays suivants : RDC, Cote d'Ivoire, Liberia, Mali, RCA, Benin, Burkina Faso, Niger, Ghana, Cameroun, Tchad, Gabon, Nigeria, Guinée Conakry, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone, République du Congo, Guinée équatoriale, Togo.
- Les candidats doivent pouvoir voyager et participer à l'évènement en entier à Cotonou du 11 au 13 septembre 2017.
- Les candidats doivent être impliqués dans des activités de consolidation de la paix ou avec des organisations menées par des jeunes qui travaillent sur la consolidation de la paix, ce qui comprend les processus de de paix, cohésion sociale, réduction de la violence et de la violence base sur le genre, réconciliation, justice transitionnelle, prévention de l'extrémisme violent, désarmement, démobilisation et réintégration, lutte contre la marginalisation, ou autre travail humanitaire.

Veillez revoir les critères d'éligibilité avec précision ainsi que les autres informations comprises dans le guide de sélection (documents requis) [AVANT](#) d'envoyer votre candidature. Les candidats admis seront informés par email.

AUTRES INFORMATIONS :

Toutes les dépenses, le cout du voyage et l'hébergement, seront couvertes par les Nations Unies.

Les organisateurs de la consultation vont assurer un processus équitable et inclusif qui engage des jeunes de différents milieux socio-économiques, des jeunes de zone rurales/urbaines, des jeunes de la communauté LGBTI, des jeunes réfugiés et des jeunes femmes.

Nous invitons ceux qui souhaitent participer à revoir les documents ci-dessous portant sur la Résolution 2250 :

- [United Nations Security Council Resolution 2250 \(2015\)](#)
- [A Guide to UN Security Council Resolution 2250](#)
- [Amman Youth Declaration](#)
- [Conceptual note of the regional consultation for West and Central Africa](#)

Bonne chance et nous avons hâte de voir vos candidatures !